

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2021

RESSOURCEZ LA FORMATION
DE VOS FUTURS
TALENTS



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ENGEES

ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

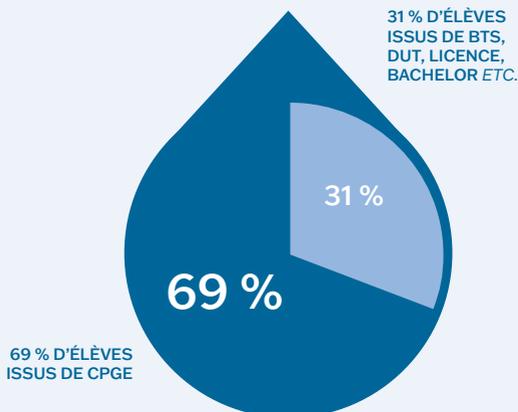
L'EXPERTISE D'UNE ÉCOLE D'INGÉNIEUR-E-S EN EAU ET ENVIRONNEMENT POUR FORMER VOS FUTURS COLLABORATEURS

L'ENGEES, l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement a pour vocation première de former des ingénieurs-e-s et des cadres dont les compétences s'exercent dans les domaines de l'eau, de la protection de l'environnement, de l'équipement rural et de l'aménagement du territoire.

Les formations de l'ENGEES

- ▶ Formation d'ingénieurs accréditée par la CTI
 - sous statut étudiant,
 - sous statut apprenti,
 - élèves-fonctionnaire,
- ▶ Licence professionnelle « gestion des eaux urbaines et rurales »
- ▶ 6 masters en co-accréditation avec des universités
- ▶ 4 Mastères Spécialisés
- ▶ Formation professionnelle continue

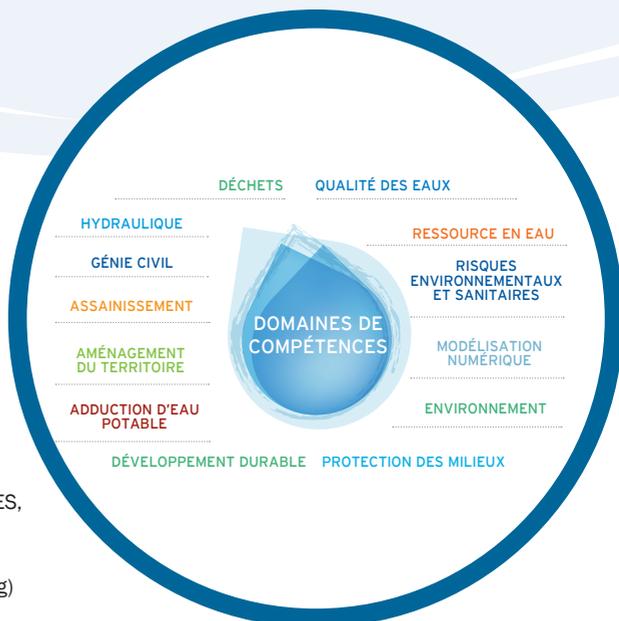
FILIÈRES D'ADMISSION



La recherche à l'ENGEES

Les enseignants - chercheurs de l'école se répartissent au sein de 4 Unités mixtes de Recherche sur les thématiques :

- ▶ Assainissement, gestion des eaux pluviales, inondation en ville – équipe MécaFlu d'Icube (CNRS, ENGEES, INSA Strasbourg, université de Strasbourg)
- ▶ Analyse des situations de gestion environnementale – GESTE (ENGEES, INRAE)
- ▶ Modélisation des hydrosystèmes sous contraintes climatiques – ITES (CNRS, ENGEES, université de Strasbourg)
- ▶ Restauration et évaluation des hydro-écosystèmes – LIVE (CNRS, université de Strasbourg)





POURQUOI NOUS REVERSER LA TAXE ?

La taxe d'apprentissage est la seule taxe pour laquelle vous pouvez en désigner le bénéficiaire. Elle est un soutien indispensable pour faire évoluer nos formations et les adapter aux attentes du monde professionnel. En nous reversant votre taxe d'apprentissage, vous contribuerez à la formation d'excellence de vos futures ingénieures et cadres.

En 2020, la taxe d'apprentissage nous a permis notamment de financer l'aménagement nécessaire pour assurer les cours hybrides.

La quasi-totalité des salles de cours de l'école a ainsi pu être équipée afin d'assurer les cours mixtes distanciel/présentiel dès la rentrée 2020. 15 salles ont été aménagées, avec des caméras robotisées, des enceintes, des micros de table

pour les élèves, des micros serre-tête sans fil de haute performance pour les enseignants, deux écrans géants équipés de webcam et micro sans fil, 1 écran géant tactile avec webcam et micro de table, etc. pour un budget de 71 000 euros. Même en distanciel total, ces salles aménagées permettent aux enseignants de profiter de l'équipement adéquat pour certains de leurs cours.

Dans la volonté d'adaptation pédagogique aux cours à distance, 5 tablettes tactiles ont été achetées. Après formation et entraînement, ces outils peuvent s'avérer très efficace dans la pédagogie.



Merci à tous les contributeurs !

ZOOM
SUR ►

SOUTENIR L'ENGEES, C'EST SOUTENIR UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENGEES s'est très tôt impliquée sur les questions de développement durable. En 2012, elle propose son Plan vert comme document stratégique, articulé selon le canevas de 9 défis stratégiques érigé comme référentiel national. Cette dynamique, a permis l'ENGEES d'obtenir dès 2016 le label développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), faisant de l'école l'un des 10 premiers établissements d'enseignement supérieur récompensés. Dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques DD&RS, l'ENGEES a fait le choix en 2020 de faire évoluer son document de référence stratégique en intégrant les cibles des 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030.



FIN 2020,
L'ENGEES A OBTENU
LE RENOUVELLEMENT
DU LABEL DD&RS
POUR 4 ANS.



ATELIERS ORGANISÉS PAR LES ÉLÈVES DURANT LA SEMAINE ÉTUDIANTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



LES ÉVOLUTIONS DE LA FORMATION D'INGÉNIEUR·E·S

Une nouvelle voie d'approfondissement « écologie »

Les préoccupations environnementales accélèrent le recrutement de professionnels dans les domaines métiers de l'écologie et de l'environnement. Il nécessite la maîtrise d'un large éventail de compétences en ingénierie relatifs à la restauration des milieux, la gestion et la conservation des espaces naturels, la conception et le suivi d'ouvrages de protection contre les crues (compétences GE-MAPI), et/ou l'aménagement du territoire (trames vertes et bleues, continuités écologiques). Pour répondre à ce besoin sur le marché du travail, l'école propose désormais une voie d'approfondissement Ecologie/génie écologique au sein de sa formation d'ingénieur-e-s. Les premiers élèves ingénieur-e-s avec cette « spécialisation » seront diplômés en septembre 2021.

Un parcours « déchets » pour les apprenti·e·s

Dès la première année, les élèves accueillis au sein d'entreprises ou collectivités du secteur « déchets » suivront des unités d'enseignement sur cette thématique. Sur les 3 années d'études, ils aborderont notamment : les enjeux, la réglementation et la prévention, l'organisation, la collecte, le recyclage et la valorisation, le stockage, l'économie circulaire, les traitements (biologique, physique chimique et thermique), les déchets spéciaux et l'acceptabilité.

L'ENGEES, PARTENAIRE DES ENTREPRISES

- ▶ Accompagnement de vos projets de recrutement (stagiaires, apprentis, diplômés)
- ▶ Organisation de rencontres professionnelles
- ▶ Réalisation de projets étudiants-entreprises
- ▶ Collaboration de recherche et développement
- ▶ Collaboration avec la Junior entreprise Eau Missions Alsace
- ▶ Participation des professionnels à l'enseignement et à la vie de l'école
- ▶ Parrainage de promotion
- ▶ Participation aux journées scientifiques et techniques
- ▶ Formation professionnelle continue

UNE
PLATEFORME
CARRIÈRE DÉDIÉE
POUR LE DÉPÔT DE VOS
OFFRES DES STAGES,
APPRENTISSAGE
ET EMPLOI

▶ **450**
OFFRES DE STAGES
CIBLÉES PAR AN

▶ **450**
STAGIAIRES EN
FORMATION CONTINUE/AN

▶ **300**
ÉLÈVES INGÉNIEUR-E-S
FORMÉS PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

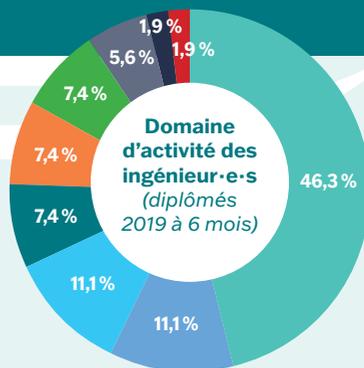
▶ **70**
PROJETS ÉTUDIANTS
RÉALISÉS AVEC
DES ENTREPRISES

Nos derniers parrains de promotion

Promotion **DAKAR /SUEZ**
Promotion **LUXEMBOURG /PINGAT**



PROMOTION DAKAR / SUEZ



- Développement, études
- Maîtrise d'œuvre
- Réalisation travaux
- Animation, coordination, soutien technique
- Administration, gestion
- Conseil, audit, expertise
- Formation, enseignement, recherche
- Management
- Commercialisation, vente

**TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE
DES INGÉNIEUR-E-S
(DIPLOMÉS 2019 À 6 MOIS)**

94
%

COMMENT SOUTENIR L'ENGEES?

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, l'ENGEES est habilitée à percevoir directement le solde (13%) de la taxe d'apprentissage correspondant aux «dépenses libératoires» ou «dépenses versements volontaires».

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

0,68 %

De votre masse salariale brute 2020 (inchangée) hors Alsace-Moselle

QUAND VERSER
VOTRE SOLDE
DE TAXE
D'APPRENTISSAGE ?

Avant le
31 MAI 2021

L'ENGEES
est habilitée à percevoir
votre versement de taxe
d'apprentissage avec le
code UAI :

0670189 S

SOLDE
DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE

13 %

De votre taxe, versés en direct
aux établissements de votre
choix

Adressez votre versement
à l'ENGEES

QUOTA

87 %

De votre taxe, versés
à votre OPCO
de branche

Bénéficiaires exclusifs :
les CFA

Par Virement

en précisant sur l'ordre
de virement
« Taxe d'apprentissage
2021 »

**Par chèque
à envoyer par
courrier à l'ordre de :**

ENGEES -
Agence Comptable
4 Rue BLAISE PASCAL
CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

**Retrouvez le RIB
et le formulaire
de versement** sur notre site
rubrique Entreprises/
Verser la taxe d'apprentissage

**Le Service Entreprises
et Collectivités vous ac-
compagne dans vos projets
et est à votre disposition :**

Catherine FRAUNHOFER,
Responsable du Service

Tél. 03 88 24 82 66
Courriel : engees-sec@unistra.fr

Membres fondateurs :